

# Dordogne, territoire de l'art

par Hervé Brunaux, écrivain

**Depuis plus de dix ans, le département de la Dordogne est une référence en matière de résidences artistiques. Une harmonieuse répartition du dispositif sur l'intégralité du territoire permet d'intégrer les identités locales, population, paysages, patrimoine, aux projets des créateurs.**

Les habitants du Périgord vert se frottent les yeux, interloqués par ce tortillard qui chemine sur une voie ferrée qu'ils n'ont pour la plupart connue que désaffectée. Plus troublant encore, les wagons transportent une escouade d'individus en imperméables, coiffés de couvre-chefs approximatifs, parfois armés de fusils ou d'inquiétants instruments contondants. Leurs faciès inexpressifs font ressembler l'inconcevable équipage à une villégiature de morts-vivants. Derrière cette singulière vision de la migration des rurbains, se cache l'artiste parisien Nicolas Boone, qui en ce début d'année 2006, donne les derniers claps de son film, « La Transhumance fantastique », projet réalisé dans le cadre de sa résidence en Dordogne.

Les résidences d'artistes, en France, peuvent revêtir de multiples formes. Elles ont pour point commun, comme leur nom l'indique, d'accueillir un artiste dans un lieu donné, mais la durée de son séjour est variable, et surtout les objectifs vers lesquels il doit tendre sont plus ou moins contraignants. Certains organismes d'accueil privilégient la production créatrice, certains l'intégration de la population, du patrimoine, des paysages locaux dans le projet, certains autres englobent tous ces facteurs dans leur cahier des charges.

## Une grande ouverture de propositions

Lorsqu'en 1994, le Conseil général de la Dordogne définit sa politique culturelle en faveur des arts plastiques, il opte pour un travail sur le territoire, en étroite relation avec les communes. Pour recourir à un vocable en vogue, on peut parler dès cette époque d'une volonté de territorialisation. La Dordogne s'affirme ainsi d'emblée comme un département pionnier en matière de résidences d'artistes français ou étrangers. Contrairement à d'autres départements en France, a fortiori en Aquitaine, qui se limitent à des sites d'accueil uniques, les partenariats noués avec diverses structures et collectivités publiques permettent un maillage du territoire étendu et en mouvement. Étape importante dans cette volonté d'amener l'art contemporain au plus près des réalités rurales, la signature, en 1996, de la convention entre l'État, le département et les partenaires, permet le démarrage officiel des Résidences de l'Art en Dordogne. 1999 marque la reconnaissance de ce travail en profondeur avec l'organisation du séminaire « Ateliers buissonniers, résidences d'artistes », qui implique une

cinquantaine d'intervenants venus de différentes régions françaises et de plusieurs pays.

Le Centre culturel de Ribérac, le Lycée agricole de Périgueux, la Communauté de Communes du Monpaziérois, le Centre culturel de La Visitation à Périgueux, précurseurs de ce réseau, sont au fil des années rejoints par une dizaine de lieux d'accueil supplémentaires. Chacun d'entre eux développe une thématique particulière, selon la sensibilité de ses dirigeants, ou son histoire culturelle, sociale, patrimoniale. L'absence d'une ligne directrice centralisée aboutit à une grande ouverture de propositions. À Ribérac, on s'efforce de mettre « l'image en question », par la recherche photographique et multimédia, tandis que le Centre culturel de Terrasson cherche à « matérialiser le thème de l'utopie et le rapport ville-campagne avec des paysagistes ». Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Vert invite des designers à « renouveler les méthodologies et les formes de la création des métiers d'art et de l'artisanat, par une collaboration de l'invité avec des professionnels ». Les responsables du canton d'Excideuil ont souhaité pour leur part inscrire la résidence sous l'angle de « la ruralité et ses contradictions, confrontation, évolution, transformation ». Ces définitions certes un peu arides ne se substituent pourtant jamais à la liberté de l'artiste. Michèle Grellety <sup>(1)</sup>, inspiratrice et animatrice du dispositif depuis sa création, s'y attache. Exigeante sans être directive, elle supervise d'un œil bienveillant le parcours de ses protégés, toujours disponible avec son équipe pour un conseil ou une intervention, afin qu'ils s'épanouissent et ne se laissent pas écraser mentalement par ce cadre de vie temporaire, qui peut parfois les dérouter. « La trame de chaque résidence est adaptable à tout projet territorial. C'est cette adaptabilité qui permet la pérennité du programme. Entourés des responsables du lieu, mais aussi de divers acteurs de la vie locale, nous travaillons avec soin au choix des artistes avec lesquels nous pensons que se créera un feeling. Un artiste, au delà du projet, c'est une dimension humaine qu'il faut prendre en considération. »

### **Une locomotive et des bisons**

D'une part, les artistes ne doivent pas être excessivement livrés à eux-mêmes, ou au contraire instrumentalisés par des élus qui peuvent être tentés de réclamer une visibilité immédiate de la résidence vis-à-vis de leurs concitoyens. D'autre part, les partenaires territoriaux, élus, enseignants, membres d'associations ou d'entreprises, sont censés s'approprier le principe de la résidence et l'intégrer en connaissance de cause à leurs activités. En 2004, a donc été créé un poste de coordination des partenaires et des résidences, occupé par Violaine Marolleau. Elle tisse des liens vivaces entre les diverses parties, qui visent à l'harmonisation de la résidence. « Nous sommes en état de veille, continue Michèle Grellety : comme nous ne pouvons pas être sur place en permanence, nous sommes

organisés pour savoir si l'artiste se sent bien, si tout est fluide pour sa création. Nous devons lui faciliter les rencontres. »

La délégation départementale pour les arts plastiques de l'ADDC<sup>(1)</sup> a, ces dernières années, cherché à renforcer ce rôle d'interface en développant le domaine de la médiation. Elle a aujourd'hui recours à deux agences périgordines d'ingénierie culturelle, fondées par Sarah Mattera et Anne-Gaëlle Burban. Conformément à l'histoire des Résidences de l'Art en Dordogne, qui consiste à placer l'artiste au cœur de la société, elles fournissent les clefs, pour cheminer vers cet objectif, aux correspondants des structures d'accueil, souvent démunis face aux problématiques de l'art contemporain. Les résidences en Dordogne ont pour particularité de ne pas se focaliser sur une commande, ni une obligation de production. C'est la recherche artistique qui prime, même si finalement les artistes, heureux de leur séjour, se prennent au jeu et proposent toujours une réalisation au terme de leur résidence. Mais devant le côté impalpable de certains projets, la médiation prend tout son sens, pour établir des passerelles entre l'artiste et le public, et orienter également l'artiste vers les ressources humaines, patrimoniales, paysagères, qu'il va pouvoir explorer.

Nicolas Boone se souvient avec émotion des facilités qui lui ont été consenties pour assouvir ses insolites ambitions : « Je voulais réaliser un film en utilisant l'ancienne voie de chemin de fer entre Thiviers et Excideuil pour faire un immense travelling. Et ç'a été possible ! Tout le monde s'est montré motivé et généreux. Les habitants du coin ont rapidement fait partie de l'équipe de réalisation ou sont devenus figurants. Les maires d'Excideuil ou de Saint-Germain-des-Prés se sont révélés des acteurs enthousiastes. Le matériel et le mobilier dont nous avons besoin ont été dénichés sur place : tracteurs, hangars, locomotive... Jusqu'à des cercueils et des bisons dans la prairie, comme pour tout bon western ! » Lorsque le budget du projet excède les ressources de la résidence, les artistes, tellement bien intégrés dans le microcosme local, trouvent des solutions pour aboutir. « Les mairies de Thiviers, de Saint-Germain et d'Excideuil sont même devenues coproductrices du film en me préachetant des DVD, ce qui m'a aidé à boucler le budget. La presse locale a aussi joué le jeu en lançant des appels à figuration qui m'ont permis de réunir plus d'une centaine de figurants en un week-end, malgré une pluie diluvienne ! » Dans les résidences, rien n'est figé au départ, et le projet croît au gré des suggestions extérieures.

« J'ai écrit tout le scénario du film à partir des paysages que me faisait découvrir cette voie ferrée à l'abandon. Rapidement, la conquête de l'Ouest s'est assimilée à la conquête du vert : la campagne, un terrain vierge à coloniser... »

Dans cet esprit d'osmose territoriale, une nouvelle forme de résidence, en relation directe avec le patrimoine, vient de voir le jour à l'initiative du Pôle International de Préhistoire. Le peintre Vincent Corpet est invité à une réflexion sur l'image emblématique de la Dordogne par rapport à la naissance de l'art. Le dispositif des résidences, pour conserver son équilibre, s'efforce d'éviter une quelconque hypertrophie d'un lieu au détriment des autres, mais ce séjour, à

travers ses interrogations sur l'origine du geste artistique, se pose en clef de voûte du réseau. Le duo de Vincent Corpet avec Jean-Michel Geneste, directeur du Centre National de Préhistoire, se veut le premier d'une longue série qui aspire à faire accepter l'artiste aux côtés du scientifique, sans prééminence de l'un des deux protagonistes.

### **L'intégration locale de l'art**

Si le réseau des Résidences de l'Art en Dordogne s'est sensiblement développé, Michèle Grellety n'a eu nul besoin d'aller prêcher la bonne parole, puisque communes et organismes sont régulièrement demandeurs. Deux écueils sont dès lors à esquiver. D'abord, les résidences ne doivent jamais tourner en « surpuissance ». Pour que l'ADDC conserve toute l'acuité de ses capacités de conseil et d'accompagnement, ne se tiennent chaque année que quatre résidences, réparties à tour de rôle sur la totalité des lieux. Ensuite, il faut être vigilant à ce que les résidences ne deviennent pas pour la communauté d'accueil une simple vitrine, mais contribuent à une réflexion sur la place de l'artiste dans son environnement. « En fait, nous mettons en place un dispositif artificiel pour que quelque chose de naturel se produise. Derrière les résidences, se profile l'idée de reconnaissance du milieu professionnel des arts plastiques. Nous voulons sensibiliser les décideurs, les élus, à la création contemporaine, pour que se forment un goût et un esprit critique qui rejaillissent sur les nombreux artistes du département. Ceux-ci ont du mal à trouver leur place dans les communautés villageoises et professionnelles. Oui, il est naturel de vivre en bonne intelligence avec les artistes. Oui, l'activité de la création peut être placée au cœur de la communauté. Avec le recul, on s'aperçoit que certains médiums comme la vidéo ou la photo ont plus de facilités à impliquer le public. À nous maintenant de familiariser celui-ci avec des formes d'expression moins évidentes d'accès. Dans ce dessein, l'idéal serait aussi de pouvoir diffuser largement une publication bilan de chaque résidence. »

Au fil de ces réflexions et du succès des résidences, la Dordogne s'est hissée au rang de modèle dans la territorialisation artistique. L'Union Européenne ne s'y est pas trompée, qui subventionne la médiation de l'art en Périgord vert dans le cadre de son programme LEADER +. Michèle Grellety est quant à elle régulièrement sollicitée pour intervenir dans des séminaires, même à l'étranger. En sens inverse, les artistes se bousculent pour postuler à ces expériences au long cours si bien structurées, qu'ils considèrent dorénavant comme une étape de choix sur leur parcours professionnel. Delphine Balley vient d'entamer un séjour à Ribérac en devinant tout ce que les mois à venir pourront lui apporter aux niveaux humain et créatif : « Mon projet n'est pas encore parfaitement défini, mais il m'est d'abord indispensable de rencontrer la population et de visiter des maisons qui pourront servir de décor à mes photos. Je vais aussi me nourrir des histoires et des rumeurs propres à la région. »

Après plus de dix ans de Résidences de l'Art en Dordogne, l'inscription des artistes contemporains dans les centres urbains et les zones rurales est donc devenue une réalité, à laquelle de plus en plus de responsables culturels ou politiques sont désormais réceptifs, entraînant dans leur sillage d'intérêt une population friande de ces regards neufs portés sur son environnement quotidien.

- (1) Michèle Grellety est déléguée départementale pour les arts plastiques, au sein de l'ADDC (Association Départementale pour le Développement Culturel). L'ADDC se fondera dans l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord, courant 2008.